

Détail de la réunion						
Date	14/10/2021	Nombre total de votants	4			
Heure prévue	18h00					
Heure effective	18h10	Nombre d'observateurs				
Heure de fin	20h10					
Personnes présentes						
Atteinte du Quorum		Oui				
Lieu		LFL				
Durée de la réunion		2h00				
Type de réunions	CG	x				
	CG extraordinaire					
	AG					
	AG extraordinaire					
Membres élus		Membres de droit		Invités		
Salomon AGBOGAN	X	Magali TOULET	X	Nathalie PARISOT	Abs	
Horacio FREITAS	x	Yannick LE ROUX	X	Annick MAYAKAS	Abs	
Pacôme ADJOUROUVI	ABS	Laurent THOMAS	X	Jocelyne CABALLERO	X	
Sayid ABELOKO	X	Thérèse DJE	X			
Sylvie ZANOU	Abs	Mantuela REYNAUD				
Mathieu AWLIME	Abs		x			
Jean-Emmanuel JULO-REMINIAC	X	Jean-Philippe MAIZOUE	X			
		Jean-Christophe BEGUE	Abs			

Ordre du Jour

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point sur les effectifs de la rentrée
#3	Point financier : - Compte-rendu utilisation de la subvention plan d'urgence - Point sur les travaux de sécurité (subvention AEFPE) - Achat du terrain en location au lycée et modification du budget - Information sur le dossier ANEPE
#4	Dialogue social : examen des demandes (salaires, aide à la scolarité des enfants du personnel, fiches de poste agent d'entretien, frais annexes aux cartes de séjour, gestion des manuels scolaires)
#5	Renouvellement du contrat de la 2 ^{ème} infirmière à valider
#6	Remplacements de personnels et promotion aide-maternelle en E5bis
#7	Point sur le dossier reprographie : situation de la société actuelle et solution de dépannage
#8	Point sur la restauration sur les deux sites
#9	Questions diverses

ITEM #1

Présentation et approbation de l'ordre du jour

Résumé des discussions

M. FREITAS avant de commencer souhaite la bienvenue à Mme l'Ambassadrice et aux conseillers des Français à l'étranger. M. JULO-REMINIAC souhaite ajoute un point sur l'ASSC aux questions diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

ITEM #2

Point sur les effectifs de la rentrée

Résumé des discussions

M. THOMAS annonce une hausse des effectifs de 10% à cette rentrée par rapport à l'an passé à la même date. Cette hausse se confirme également dans toute la zone africaine où elle est de 8%, notamment du fait de nouvelles homologations, ou d'extensions d'homologations.

Dans notre établissement, l'augmentation des effectifs est particulièrement forte au niveau des étrangers tiers (+19%). L'arrivée de quelques élèves suite à la fermeture de l'école atlantique, l'arrivée de libanais suite aux difficultés dans ce pays contribuent également à expliquer les arrivées relativement importantes en ce début d'année.

Autre point notable de cette rentrée 2021 : arrivée de 6 nouveaux professeurs expatriés qui représentent une importante plus-value pour l'établissement.

Mme DJE informe que des cours de français dispensés par l'IFT vont être proposés aux familles

de 11 élèves allophones de l'école primaire.

M. MAIZOUE demande si le dispositif PDMQDC (plus de maître que de classe) va être relancé. Mme DJE répond que nous n'avons pas un public d'élèves relevant de ce dispositif. Les élèves en difficultés en langue française ont besoin de cours de FLE (français langue étrangère), d'où la mise en place d'un partenariat avec l'IFT.

A une question posée par un membre du CG, M. THOMAS ajoute que si la hausse se maintient l'an prochain, il est prévu une ouverture de classe au primaire. On fera le point en juin 2022 avec les effectifs prévisionnels.

ITEM#3

Point financier

Résumé des discussions

M. THOMAS présente un compte-rendu de l'utilisation des subventions de l'AEFE :

1. La subvention « plan d'urgence » d'un montant de 47 554 €

Cette subvention comprend une partie « relance d'activité » qui est l'exonération des droits d'inscription en TPS, la prise en charge des impayés de l'année 2020, les achats liés au protocole sanitaire tels que les tables monoplaces, les lavabos et le matériel pour l'hygiène, l'achat de 38 unités centrales avec licences et des vidéoprojecteurs. Cette subvention couvre 50% de tous ces achats. Les factures de toutes ces dépenses ont été envoyées pour traitement au service budgétaire de l'AEFE et l'établissement est dans l'attente du versement de cette subvention.

2. La subvention sécurité d'un montant de 60 000 €

Cette subvention couvre 100% de nos besoins exprimés, suite notamment à la visite du conseiller sûreté de l'AEFE, M. ABDI en novembre 2019. Il s'agit de l'aménagement avec SAS à l'entrée Portail 1, du renforcement des portails de l'établissement et de la pose de concertina. Il s'agit aussi de la mise en place de vidéosurveillance dont les travaux vont commencer dès les vacances de la Toussaint, de la détection anti-intrusion pour les bureaux de l'administration, de la centrale incendie et de la sonnerie à l'école primaire, du portail coulissant à l'école primaire et de la construction d'un mur de protection entre l'IFT et l'école primaire. Ce point est en attente et est toujours à l'étude sur la façon de le monter : soit mur végétal, soit mur en briques. Le proviseur a contacté l'AEFE pour avoir connaissance du rapport de mission de Monsieur Abdi mais il ne semble pas qu'un rapport ait été rédigé.

L'ambassadrice explique que en l'absence d'une consigne claire de l'AEFE sur cette question, aucun rapport n'ayant été rédigé, une nouvelle mission de l'AEFE doit être demandée pour régler ce problème et avoir avis définitif.

A la question de M. JULO-REMINIAC s'il y a une date limite pour faire les travaux, M. THOMAS répond que non, il faudra faire ces travaux dès que possible, il ajoute que cette aide a un caractère exceptionnel puisque qu'elle couvre tous les travaux à 100%.

3. La subvention pour attractivité d'un montant de 63 000 €

Il s'agit d'acheter du matériel numérique, des tables monoplaces, de rénover la façade et mur d'enceinte du lycée français et d'acheter le terrain actuellement en location.

La subvention couvre 30% des besoins exprimés.

Mme TOULET liste les travaux à lancer avant la fin de l'année 2021 :

- A l'école primaire : pose de lavabos extérieurs pour la cantine pour un montant de 400 000 FCFA

- A l'école primaire : agrandissement de la dalle sous l'appatam pour accueillir plus de tables de cantine
- A l'école primaire : réfection de toutes les peintures métalliques pour un montant de 10 400 000 FCFA
- Au lycée français : réfection du mur d'enceinte et façade dont une partie (11 millions) est subventionnée pour un montant de 37 millions de FCFA.
- Acquisition pour les deux sites de 30 climatiseurs pour un montant de 11 millions de FCFA

Le coût total de ces travaux se chiffre à 48 millions de FCFA.

Au sujet du terrain en location, le comité de gestion et la direction ont rencontré le notaire chez lequel les loyers sont versés et qui s'occupe des biens de la famille propriétaire. Leur proposition est de 90 millions de FCFA, la subvention pour cet achat est de 24 millions de FCFA.

Mme TOULET précise que la trésorerie ne sera pas mise en difficulté si l'achat du terrain se fait, les dépenses réalisés pour l'investissement en 2021 sont de 54 millions de FCA dont 24 millions de subvention, le budget initial était de 160 millions de FCFA avec la prise en compte du remboursement de l'emprunt auprès de l'ANEFE, remboursement annulé pour 2021 suite à la demande de l'établissement d'un rééchelonnement.

M. FREITAS demande au comité un vote sur la liste des travaux à faire sur le budget 2021

VOTE	Nombre de votants : 4
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	4
CONTRE	0
ABS	0

Concernant la dalle, le comité de gestion souhaite cependant avoir l'assurance par un rapport technique que l'écoulement des eaux de l'appatam ne posera pas de problème sur la construction.

Mme TOULET ajoute que l'acquisition du terrain doit être votée par l'assemblée générale des parents d'élèves, une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée en novembre pour impacter le budget 2021 et en faire la modification. M. FREITAS ajoute que cette AGE votera aussi le renouvellement du bureau du comité de gestion.

4. Information sur le dossier ANEFE pour renégociation de l'emprunt

Mme TOULET informe que le dossier est complet mais suite à l'évolution dans les procédures, il n'a pas été traité par l'ANEFE et le sera désormais par l'AEFE avec une négociation directe de l'établissement avec la banque Transatlantique. M. THOMAS ajoute qu'il y a un accord de principe mais l'AEFE ne dispose pas des modalités d'instruction du dossier. M. MAIZOUE propose d'en parler au sénateur Ronan LE GLEUT, qui est au courant du dossier et siège à l'AEFE.

ITEM#4

Dialogue social

Résumé des discussions

M. FREITAS présente le rapport suite à la réunion de dialogue social qui s'est tenue mercredi 13 octobre.

Les syndicats ont fait des demandes sur plusieurs points : les salaires, la prise en charge d'une partie des frais de scolarité des enfants des agents, les fiches de poste des agents d'entretien, le remboursement des frais annexes à la carte de séjour et la gestion des manuels scolaires.

Pour le premier point, le comité s'accorde à dire que l'augmentation du point d'indice n'est pas justifiée : les salaires augmentent déjà tous les ans avec l'ancienneté et lorsqu'il y a un changement d'échelon, il n'y a pas eu non plus d'augmentation du point au TOGO.

Pour la prise en charge d'une partie des frais de scolarité : c'est une demande à étudier plus profondément, la réponse est donc reportée au prochain CG.

Pour les fiches de poste des agents d'entretien, il sera vérifié que chaque agent aura bien une fiche de poste et la signera.

Concernant la prise en charge des frais annexes à l'établissement de la carte de séjour, chaque établissement établit ses propres conditions d'accueil, il est rappelé ici que les cartes de séjour sont payées pour les trois premières années du contrat et qu'une prime d'installation est versée dès l'arrivée du résident, à noter aussi que l'ISVL a augmenté de plus de 70% en trois ans. Cette question est donc mise en attente par le comité de gestion.

Pour la gestion des manuels scolaires, M. FREITAS indique que l'attaché d'éducation qui s'en occupe n'a pas pu contrairement à ses collègues, avoir des heures supplémentaires pendant les examens. Il demande une indemnité pour la responsabilité que représente la gestion des manuels scolaires. Cette décision est reportée par le comité de gestion à la prochaine réunion.

ITEM#5

Renouvellement du contrat de la 2^{ème} infirmière à valider

Résumé des discussions

M. FREITAS rappelle que celle-ci a été recrutée dans l'urgence début septembre étant donné la situation sanitaire, l'infirmière actuelle ne pouvant se trouver sur les deux sites à la fois. Le contrat a été prorogé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il n'y a donc pas eu exceptionnellement de nouvel appel à candidature. Le comité décide de valider ce renouvellement.

ITEM#6

Remplacement de personnels et promotion d'une aide-maternelle en E5bis

Résumé des discussions

M. THOMAS informe qu'après appel à candidature, deux enseignants pour l'école primaire ont été embauchés et une commission de recrutement aura lieu le 15 octobre pour un attaché d'éducation à mi-temps suite à la démission de la personne détentrice de ce poste au 10 octobre. Pour les besoins actuels, il reste à recruter une aide-maternelle suite à une démission cet été et un agent d'entretien suite à un décès en juin dernier. Actuellement pour ce dernier poste, c'est un prestataire qui l'occupe depuis la rentrée scolaire.

Mme TOULET demande au comité quelle est la solution qu'il souhaite choisir : le recrutement

ou la société de prestation d'entretien. Mme TOULET a reçu deux sociétés pour lesquelles elle a demandé le coût d'un agent à mi-temps sur le site de l'école primaire de 16H à 20H. Après comparaison du coût pour l'APELF d'un employé et d'un prestataire, il est constaté que le service de prestation est plus intéressant au niveau financier et l'APELF a la possibilité de demander à la société un minimum salarial pour la personne qui sera mise à sa disposition. Ce choix évite les distinctions, assurance maladie, indemnité de fin de service et coût du remplacement en cas d'absence. M. THOMAS indique que le lycée français est dans la zone celui qui a le plus de personnel de service par rapport au nombre d'élèves, beaucoup d'établissements ont déjà externalisé ces corps de métier.

M. FREITAS demande un vote pour recourir à une société de prestation pour ce poste.

VOTE	Nombre de votant : 4
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	4
CONTRE	0
ABSEPTION	0

Mme TOULET présente le second point qui est la promotion d'une aide-maternelle à la catégorie E5bis : elle rappelle que pour cette promotion il est requis une ancienneté de 8 ans et une bonne évaluation. Mme AGBOGAN Fidèle qui a obtenu son ancienneté en septembre dernier, demande donc à bénéficier du changement de catégorie de E5 à E5 bis.

Le comité de gestion accorde cette promotion à l'unanimité.

ITEM#7**Point sur le dossier reprographie****Résumé des discussions**

Mme TOULET rappelle que le contrat qui lie l'établissement à la société ABS est de 5 ans, il se termine fin septembre 2023. La société connaît actuellement des difficultés financières : elle n'a plus de bureau et ses employés ne sont plus payés, elle ne nous fournit plus de maintenance ni de toners. Cette situation est due au décès du directeur général qui n'est toujours pas remplacé jusqu'à présent. Notre contrat ne contient aucune clause de résiliation, seule la société peut le faire.

Mme TOULET présente la solution de remplacement qui consiste en un contrat de dépannage de trois mois proposé par la société ROOTS qui est aussi notre prestataire informatique. Ce contrat inclut 4 photocopieurs pour les deux sites. Les conditions de ce contrat de dépannage sont que le coût copie est plus cher : de 8FHT il est passé à 14FHT pour une copie noir et blanc et de 69FHT à 72 FHT pour une copie couleur, mais aucune autre société ne veut s'engager juste pour trois mois. Le montant trimestriel pour cette solution sera de 5 852 000 FCFA/ M. FREITAS demande que le comité vote pour cette solution avec ROOTS

VOTE	Nombre de votants : 4
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	4

CONTRE	0
ABSENCE	0

ITEM#8	Point sur la restauration des deux sites
--------	--

Résumé des discussions

Mme TOULET rappelle que le restaurant Les Nuits d'Orient a commencé la prestation depuis le 15 septembre. C'est un prestataire qui s'adapte à nos demandes et est ouvert aux suggestions, la qualité proposée est bonne et les retours sont bons. Dans l'optique du développement durable, il lui a été demandé de trouver une solution pour utiliser de la vaisselle non jetable, ce qu'il va essayer de mettre en place. M. THOMAS ajoute que l'idéal serait d'avoir un self dans l'établissement.

Mme DJE informe qu'à l'école primaire 240 élèves mangent à la cantine, 175 élèves ont une lunch-box et 12 élèves rentrent chez eux. La cantine fonctionne bien et est bien organisée. Par contre le service lunch-box est difficile à gérer pour les surveillants, les enfants mangent bien souvent trop vite et quelquefois mal. Mme DJE demande à réfléchir sur la pérennité de ce service.

ITEM#9	Questions diverses
--------	--------------------

Résumé des discussions

M. THOMAS informe le comité de la venue prochaine du directeur de l'AEFE les 1^{er} et 2 décembre, sous réserve que son agenda le lui permette, qui correspond à la clôture du séminaire de rentrée qui se tiendra à LOME avec les chefs d'établissements, directeurs et DAF de la zone. C'est aussi la semaine des lycées français dans le monde dont le thème sera cette année Arts, sciences et développement durable. Notre établissement a été labellisé dernièrement et seuls 15 établissements sur 500 du réseau le sont.

M. THOMAS informe aussi du recrutement d'une secrétaire pour l'IEN si les stages devaient reprendre en présentiel. C'est un demi-poste qui sera pris en charge par la mutualisation et non par l'établissement. Avant ce recrutement, un conseil sera demandé au niveau juridique pour établir ce contrat mi-temps.

M. JULO-REMINIAC souhaiterait que les listes des personnes du comité de gestion, conseil d'école et conseil d'établissement soit diffusées auprès de tous les parents pour améliorer le dialogue et renforcer le personnel élu.

M. JULO-REMINIAC fait quelques remarques sur le dur démarrage de l'ASSC en ce début d'année : certaines activités ont été annulées parce que le nombre d'inscrits n'était pas assez important, il déplore cette rentabilité, surtout qu'il s'agissait d'activités non pas sportives mais culturelles. M. FREITAS fera le point lors de la prochaine AG de l'ASSC qui se tiendra début novembre.

Fin de la réunion : 20h10

LE PRÉSIDENT



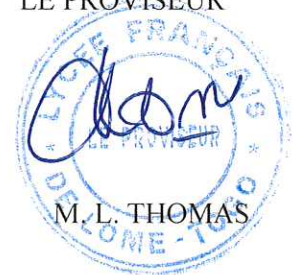
M. H. FREITAS

LA SECRÉTAIRE

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR



M. L. THOMAS